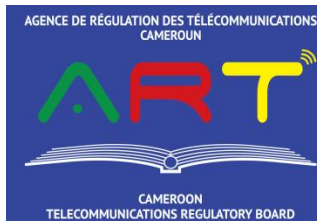


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

AGENCE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

TELECOMMUNICATIONS
REGULATORY BOARD

COMMUNIQUE N°0000290/ART/CIPM/2019 du 31 Octobre 2019

Portant publication des résultats de la Demande de Cotation N°0000074/DC/ART/CIPM/2019 du 16 Avril 2019 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un photocopieur multifonctions à la Direction Générale de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :**

Par décision N°0000289/ART/DG du 31 Octobre 2019

La structure ci-après a été déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée.

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	La société PANESS SARL B.P: 7786 Douala Tel : 233 42 58 25/676 11 24 60	14 011 875	30 jours

Ledit adjudicataire est prié de se présenter dès publication du présent communiqué à la Cellule des Marchés pour l'établissement du projet de lettre-commande y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Copie :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/ART.

LE DIRECTEUR GENERAL

ZOO ZAME Philémon

Réguler c'est faciliter

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

AGENCE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

TELECOMMUNICATIONS

DECISION N°0000289/ART/DG du 31 OCTOBRE 2019

Portant publication des résultats de la Demande de Cotation N°00000074/DC/ART/CIPM/2019 du 16 Avril 2019 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un photocopieur multifonctions à la Direction Générale de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- VU la Loi N°2010/013 du 23 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun ;
VU le Décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du gouvernement ;
VU le Décret n°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
VU le Décret N°2017/286 du 08 Juin 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
VU la décision n° 00000434/CAB /MINMAP du 18 Juillet 2019 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
VU la Résolution n°0383/ART/CA du 21 Décembre 2018 portant adoption du Projet de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2019 de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
VU la décision n° 000109/ART/DG du 24 Juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART);
VU la Demande de Cotation N°0000074/DC/ART/CIPM/2019 du 21 Mars 2019 ;
VU la proposition d'attribution de la Commission.

DECIDE

Article 1 : La société PANESS SARL B.P: 7786 Douala est déclarée adjudicataire du marché relatif à la Demande de Cotation N°0000074/DC/ART/CIPM/2019 du 16 Avril 2019 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un photocopieur multifonctions à la Direction Générale de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;

Article 2 : Le responsable de la structure suscitée est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de l'Agence de Régulation des Télécommunications pour l'établissement du marché correspondant.

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/ART.

LE DIRECTEUR GENERAL

ZOO ZAME Philéon

Réguler c'est faciliter

Réguler c'est faciliter

Yaoundé-Cameroun en face de l'Ambassade du Nigéria
B.P 6132 - Tél. : (237) 222 23 03 80 - Fax. : (237) 222 23 37 48
Site web : www.art@cm - Email : art@cm